

# CONTRÔLE BUDGÉTAIRE 2017

19.03.2017 - BRUXELLES

# LES GRANDS PRINCIPES

- Travail méticuleux, analyse ligne par ligne du rapport du comité de monitoring
- Pas de nouvelles taxes, pas de nouvelles économies
- Prudence budgétaire: maintien d'un buffer (principalement pour les recettes fiscales)
- Marges complémentaires dégagées pour :
  - La police
  - La justice
  - Le secteur non-marchand et la fonction publique
  - L'énergie renouvelable

# CALCUL DE L'EFFORT

- **Effort rapport du Comité de Monitoring : 313 millions €**
  - Correspond à l'objectif d'amélioration du solde structurel de 1,2% du PIB sur la période 2016-2017 = engagements européens
- **Le Gouvernement a ajouté une marge de sécurité budgétaire de 559 millions € (plus de 9/12 du buffer initialement pris de 739 millions €)**
- **Au total, il restait donc à trouver 872 millions € afin d'assurer ce nouvel objectif et arriver à un solde structurel durablement sous la barre des 1% du PIB (0,8%)**

# NOUVELLES INITIATIVES

- Le Gouvernement a pris des mesures et des corrections budgétaires à hauteur de 932 millions € et ainsi pu dégager des moyens pour :
  - La justice
  - La police
  - Négociations secteur non-marchand et la fonction publique
  - Le fonds de transition énergétique

# CLAUSE DE FLEXIBILITÉ

- Des moyens complémentaires ont également été provisionnés :
  - Asile / intégration sociale (232 millions €)
  - Certaines dépenses en matière de lutte contre le terrorisme
    - *23,6 millions € pour les militaires en rue*
    - *2,6 millions € à la justice*
- Ces dépenses font l'objet d'une flexibilisation dans le budget. Elles n'alourdissent pas l'effort sur la période

# COMPOSITION DES MESURES ET CORRECTIONS

- Les 932 millions € proviennent principalement des mesures et corrections suivantes :
  - Effet de la diminution du taux de référence des intérêts notionnels : 325 millions €
  - Financement structures immobilières (SIR et FIIS) : 100 millions €
  - Révision des charges d'intérêt : 47,9 millions €
  - Flexibilité des dépenses en matière de terrorisme : 165 millions €
  - Projets cross-border : 44,9 millions €
  - Des mesures en matière de responsabilisation, de fraude sociale, de credits-temps/ interruption de carrière seront exécutées selon les décisions du Budget. Le rendement sera recalculé et revu à la baisse

# CONTRÔLE BUDGÉTAIRE 2017

19.03.2017 - BRUXELLES